

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 2

Artikel: Quelques extraits du carnet scolaire d'un inspecteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

renouvelée ; bien que l'allemand prédominât dès la fin du XVI^e siècle, l'école est restée française jusqu'en 1720. A Morat, la germanisation est plus ancienne ; jusqu'en 1480, les comptes sont tenus en français ; de là à 1524, il y a des fluctuations, après lesquelles l'allemand l'emporte, mais une paroisse française s'y maintient jusqu'en 1812. Gléresse, au bord du lac de Biemme, aujourd'hui allémanisé, a été roman à l'origine ; les noms de famille et de parcelles le prouvent ; jusqu'en 1702, les procès-verbaux du tribunal sont en français et, jusqu'en 1843, on prêcha alternativement dans les deux langues. A Barberêche (Fribourg), on observe de curieuses variations ; au XV^e siècle, l'allemand l'a emporté sur le français ; mais, depuis 1830, ce dernier reprend le dessus. A Fribourg même, la lutte a eu des péripéties variées, sur lesquelles nous aurons à revenir.

Mais, bien que ce ne soient là que quelques exemples sur mille, voilà assez de détails. Arrivons aux conclusions générales du travail de M. Zimmerli.

La limite actuelle des deux langues part du point de jonction des frontières allemande, française et suisse, un peu au nord de Beurnevésin, dans le district de Porrentruy ; elle se dirige de là presque directement vers l'orient jusqu'à Montsevelier, tourne au sud, puis au sud-ouest en suivant la chaîne la plus orientale du Jura jusqu'à Gléresse, au bord du lac de Biemme ; de là, elle rejoint l'embouchure de la Thièle, à travers le lac, pour longer la rive nord du lac de Neuchâtel, puis la Broye jusqu'à sa sortie du lac de Morat, pour traverser ce dernier en biais et atterrir entre Morat et Faoug. Cette limite décrit ensuite d'étranges lacets à l'est, à l'ouest et de nouveau à l'est, rejoint à Barberêche la Sarine, qu'elle suit jusqu'à Fribourg où elle passe sur la rive droite de cette rivière, pour gagner le sommet de la Berra, puis les dents de Brenleire et de Ruth, d'où elle suit la crête des montagnes séparant Vaud de Berne jusqu'à l'Oldenhorn.

C'est ensuite la chaîne des Alpes bernoises qui forme la frontière des langues jusqu'au Wildstrubel, à partir duquel la limite traverse la Vallée du Rhône à la hauteur de Sierre et de Chippis et suit, dès lors, la chaîne qui sépare le Val d'Anniviers de la vallée de Tourtemagne jusqu'à la Dent d'Hérens. De là jusqu'au Mont-Rose, les Alpes valaisannes séparent encore l'allemand du français, parlé dans la vallée d'Aoste.

Voilà pour la limite actuelle.

(*Journal de Genève.*)

QUELQUES EXTRAITS

du carnet scolaire d'un Inspecteur

... Dans nos campagnes, on aime et l'on estime les instituteurs sérieux et sédentaires et qui s'occupent avant tout de leur école et de leurs élèves. Trop souvent, le régent, — comme le peuple fribourgeois, — se contente aisément d'un *à-peu-près* ou d'un *vite-assez-bon*. Et entre deux tâches différentes, il

préférera presque toujours la plus aisée et la plus facile. Et cependant, si nous ne voulons pas rester trop en arrière en fait d'instruction, si, au point de vue économique et social, nous ne voulons pas que l'étranger empiète trop sur notre sol, si nous ne voulons pas que nos industries et nos richesses naturelles passent à d'autres mains, nous devons mieux travailler, et cela vigoureusement et sans relâche. Et à ce propos, n'y a-t-il pas encore quelques maîtres qui travaillent selon leur plaisir pendant une certaine partie de l'année scolaire, laissant à l'écart quelques matières du programme pour en cultiver d'autres, qui répondent mieux à leur goût, ou plutôt à leurs caprices ? Et qu'arrive-t-il alors ? A la veille de l'examen, il règne dans leur classe une activité fébrile et tous les élèves sont surmenés. C'est là une grave erreur et aucun principe pédagogique n'autorise à procéder de la sorte. Chaque branche d'étude doit avoir son temps marqué dans l'ordre du jour et l'on doit s'y conformer exactement. On l'a dit bien des fois déjà et nous le répétons ici : *Chaque chose en son temps et un temps suffisant pour chaque chose.*

Il est donc absolument nécessaire que l'instituteur consacre à l'école tout le temps qui lui appartient et relègue à l'arrière-plan tout ce qui peut empiéter sur les heures de classe, sinon l'on arrive au terme de l'année scolaire longtemps avant d'avoir parcouru son programme, c'est-à-dire l'itinéraire que l'on devait suivre. Et puis, l'on ne doit jamais oublier que le nombre légal des heures de classe est un nombre réduit au minimum, et celui qui accepte ou qui sollicite la direction d'une école, l'accepte avec toutes ses charges et il ne lui est pas permis de diminuer le nombre d'heures prévu par la loi et le règlement. Avant tout, l'école ; l'accessoire viendra ensuite.

Nous ne saurions assez recommander aux instituteurs et aux institutrices de vouer tous leurs soins aux déshérités de la nature. Le maître digne de ce nom n'abandonne aucun des enfants qui lui sont confiés. Tôt ou tard, il recevra la récompense de ses efforts et de son généreux dévouement. Il importe aussi de porter une grande sollicitude et d'exercer une grande surveillance à l'adresse des cours inférieurs, car c'est dans ces degrés élémentaires que se font les premiers pas, les plus décisifs, dans la carrière studieuse de l'enfant.

L'éducation est un champ sans limite. Or, il est évident que, quel que soit le dévouement du maître, si grands que soient son talent et son savoir-faire, il lui restera toujours quelque chose à réaliser. Jamais il n'atteindra cet idéal que nous nous faisons de l'éducation et de l'instruction populaires. Malheureusement, quelques maîtres oublient encore trop facilement le côté éducatif dans leurs leçons. Et pourtant, depuis leur entrée à l'Ecole normale jusqu'à ce jour, que de fois n'ont-ils pas entendu répéter que l'éducation vient — en tout et partout — avant l'instruction.

L'*Appendice* du Règlement général devrait être gravé profondément dans la mémoire des maîtres et maîtresses. Il y a là une mine inépuisable de bons conseils et d'excellentes directions. Rappelons-nous toujours que l'instituteur doit être un exemple permanent pour les élèves. Lorsque le Journal de classe n'est pas prêt, lorsque la préparation des leçons n'a pas été sérieuse, l'école en souffre, les enfants se rebutent et les parents sont mécontents, et ils ont raison.

A côté de l'éducation morale et intellectuelle, n'oublions pas non plus l'éducation physique. Souvent, dans nos classes, nous voyons des enfants débiles, qui feraient certainement plus de progrès si leur santé était meilleure et si l'air qu'ils respirent était meilleur aussi. Sans doute, les instituteurs ne sont pas responsables de ce fâcheux état de choses et ils ne peuvent pas toujours agir directement en pareille occurrence; mais leurs conseils aux parents et leur exemple à l'école ne resteront assurément pas sans effet.

Que les murs de nos classes parlent aux yeux de nos élèves. Ne perdons jamais de vue que nos cinq sens sont les canaux conducteurs de l'instruction. C'est pourquoi nous devons enseigner, non seulement par nos paroles, mais encore par l'image, le dessin et par les meilleurs procédés intuitifs possibles. Au surplus, il y a beaucoup d'objets qu'un maître ingénieux et zélé peut confectionner durant ses loisirs. Ainsi, par exemple, il lui serait bien facile, — avec un peu de goût, de courage et de bonne volonté, — il lui serait bien facile d'établir dans sa classe un petit musée scolaire. Ce que l'on crée soi-même a toujours plus de valeur. Lorsque les locaux sont neufs, le mobilier et l'ameublement scolaires au complet, l'instituteur ne saurait être assez sévère pour réclamer des élèves le soin qu'ils doivent avoir de tout ce qui les entoure et qui se trouve si généreusement mis à leur portée et à leur usage.

Il est une chose essentielle et que l'on doit maintenant recommander partout : c'est l'abandon absolu des manuels d'histoire, de géographie et d'instruction civique. La méthode du *Livre unique* a fait, dès aujourd'hui, son entrée définitive dans toutes les écoles primaires du canton. Le moment est, par conséquent, venu pour chaque maître de bien se rendre compte des matières qui sont contenues dans chacun de nos trois manuels de lecture, afin de les employer d'une manière méthodique et rationnelle. L'expérience nous apprendra si les progrès réalisés sont à la hauteur de ce que nous attendons.

A. P.

